



**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1  
du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : **CER-OPT62572-C186885**

2. Nom et adresse de l'opérateur

**WITTHOFF BEATE**  
ROUTE DE MOUREZE  
34800 SALASC

Activité principale: **PRODUCTEUR TRANSFORMATEUR**

3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme de contrôle

**Bureau Veritas Certification France**  
Immeuble « Le Guillaumet »  
92046 PARIS LA DEFENSE CEDEX  
**FR-BIO-10**

4. Catégories de produits/activité

**Bois, Landes**

Bois et taillis

**Plants à repiquer, Pépinières**

plants à repiquer: Poivre, Absinthe, Aloé, Aneth, Basilic, Bourrache, Bulbine, Artichaud, Alysée, Camomille, Cardamome, Carvi, Céleri, Cerfeuil, Ciboule, Ciboulette, Citronnelle, Consoude, Coriandre, Cosmos, Cresson, Cumin, Curcuma, Epazote, Estragon, Fenouil, Fraise, Géranium, Hysope, Ibiscus, Immortelle, Jasmin, Jiaogulan, Lavande, Livèche, Mauve, Marjolaine, Mélisse, Menthe, Mertensia, Morengua, Murdania, Origan, Ortie, Patchouli, Passerage, Périlla, Persil, Pourprier, Pyrethre, Physalis, Romarin, Saponère, Sarriette, Sauge, Serpolet, Sidéritis, Tanaisie, Thym, Valériane, Verveine, Stevia rebaudiana, Goji, Brede mafane, Brahmi, Zinnia, Guta-kola, Ashwaganda, Plectranthus, Aloe, Crithmum maritimum

plants potager à repiquer: Amarante, Aubergine, Blette, Concombre, Courge, Courgette, Epinard, Laitue, Oignons, Okra, Pastèque, Piment, Poireau, Poivrons, Rhubarbe, Roquette, Tomate, Plants fleurs: Achillée, Agastache, Alchemille, Aptenia, Bleuets, Calament, Campanule, Capucine, Centaurée, Chicorée, Chrysanthème, Coquelicot, Epinard fraise, Guimauve, Mauve, Millepertuis, Monarde, Nigelle, Pavot, Pensée, Saponaire, Soucis, Tagète, Tournesol, Violette, Brede mafane, Brahmi, Guta-kola, Ashwaganda, Plectantus, Aloe, Crithmum maritimum, Bulbine Plant a gout de champignon rungia klossii plante à gout de camembert paederialanuginosa, astragalus, ephedra

5. Définis comme

Agriculture Biologique

Agriculture Biologique

6. Période de validité : Du 14/05/2019 au 31/12/2020

7. Date de contrôle: 12/09/2019

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site <https://certifie.bureauveritas.fr/bio/> ou par courriel à [producteurbio@bureauveritas.com](mailto:producteurbio@bureauveritas.com).

**Présence de productions végétales conventionnelles sur l'exploitation : Non**

**Présence de productions animales conventionnelles sur l'exploitation : Non**

Paris La Défense, le : 22/01/2020  
Pour le Directeur Général, Jean-Michel Audrain





**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1  
du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : **CER-OPT62572-C186885**

2. Nom et adresse de l'opérateur

**WITTHOFF BEATE**  
ROUTE DE MOUREZE  
34800 SALASC

Activité principale: **PRODUCTEUR TRANSFORMATEUR**

3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme de contrôle

**Bureau Veritas Certification France**  
Immeuble « Le Guillaumet »  
92046 PARIS LA DEFENSE CEDEX  
**FR-BIO-10**

4. Catégories de produits/activité

**autres préparations et conserves à base de fruits et légumes**  
tomates séchées pimentées, piments séchés, purée de piments, piments confits, piments en poudre, sauce pimentée, gelée pimentée

**Condiments et assaisonnements**  
sels aromatisés piment et aromatiques

5. Définis comme

Agriculture Biologique

Agriculture Biologique

6. Période de validité : Du 14/05/2019 au 31/12/2020

7. Date de contrôle: 12/09/2019

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités. Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site <https://certifie.bureauveritas.fr/bio/> ou par courriel à [producteurbio@bureauveritas.com](mailto:producteurbio@bureauveritas.com).

**Présence de productions végétales conventionnelles sur l'exploitation : Non**  
**Présence de productions animales conventionnelles sur l'exploitation : Non**

Paris La Défense, le : 22/01/2020  
Pour le Directeur Général, Jean-Michel Audrain

